

DOCTRINE P. 23

ENTREPRISE

À propos du monopole du gérant pour représenter la société civile

par Étienne Casimir**ACTUALITÉS** P. 5

DROIT FISCAL

Principales mesures de la loi de finances pour 2022

IMMOBILIER

Réforme des sûretés : publication de trois décrets d'application

IMMOBILIER

Logement à consommation énergétique excessive : mention à faire figurer sur les annonces immobilières

DROIT FISCAL

Taux du paiement fractionné ou différé pour 2022

PROFESSIONS

Fixation des tarifs des notaires pour les recueils de consentement et reconnaissance conjointe en matière de filiation

CHRONIQUES P. 28

IMMOBILIER

Droit notarial des collectivités locales

par Christian Pisani

COMITÉ DE RÉDACTION

DIRECTION ÉDITORIALE

Michel GRIMALDI, professeur émérite de l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Christophe VERNIÈRES, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Jean-Jacques BARBIERI, conseiller à la Cour de cassation

Solange BECQUÉ-ICKOWICZ, professeur à l'université de Montpellier

Frédéric BICHERON, professeur à l'université Paris Est - Créteil Val-de-Marne (Paris 12)

Gilles BONNET, notaire à Paris

Séverine CABRILLAC, professeur à l'université de Montpellier

Gérard CHAMPENOIS, professeur émérite de l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Isabelle DAURIAC, professeur à l'université Paris Descartes

François DELORME, notaire à Blérancourt

Cyrille FARENC, notaire à Saint-Martin-en-Haut

Sophie GAUDEMET, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Rémy GENTILHOMME, notaire à Rennes, professeur associé à l'université de Rennes 1

Charles GIJSBERS, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Daniel GUTMANN, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Mathias LATINA, professeur à l'université Côte d'Azur

Marie-Anne LE FLOCH, notaire à Paris

Marc NICOD, professeur à l'université Toulouse 1 Capitole

Bernard REYNIS, notaire honoraire, président honoraire du CSN, ancien conseiller à la Cour de cassation

Frédéric ROUSSEL, directeur général de l'ANC, chargé de mission au CSN

Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111^e congrès des notaires de France

Dominique SAVOURÉ, notaire à Versailles, chargé d'enseignement à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Bernard VAREILLE, professeur à l'université de Limoges

Frédéric VAUVILLÉ, professeur à l'université Lille Nord de France, conseiller scientifique du CRIDON Nord-Est

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Laurent AYNÈS, professeur émérite de l'université Panthéon-Sorbonne (Paris 1)

Jacques COMBRET, notaire honoraire, président honoraire du congrès des notaires de France

Michel GRIMALDI, professeur émérite de l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Hervé LÉCUYER, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Cyril NOURISSAT, professeur à l'université Jean-Moulin (Lyon 3), ancien recteur de l'académie de Dijon

Hugues PÉRINET-MARQUET, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Christian PISANI, notaire honoraire, président honoraire de la chambre interdépartementale des notaires de Paris

Mariel REVILLARD

Gilles ROUZET, notaire honoraire, conseiller honoraire à la Cour de cassation, ancien professeur associé à l'université de Bordeaux

Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111^e congrès des notaires de France

Jean TARRADE, ancien président du Conseil des notariats de l'Union européenne, président honoraire du Conseil supérieur du notariat

Bernard VAREILLE, professeur à l'université de Limoges

RÉDACTION

Revue éditée par Lextenso, 1, Parvis de La Défense - 92044 Paris – La Défense (CEDEX)

P-DG, Directeur de la publication : Bruno Vergé. Directrice générale déléguée : Emmanuelle Filiberti. Rédactrice en chef : L. Ricco.

Rédactrices spécialisées : E. Guérin - C. Burban. Assistante : C. Bardet

Tél. : 01.40.93.40.43 - Fax : 01.41.08.23.60 - defrenois.redaction@lextenso.fr

Abonnements : Tél. : 01 40 93 40 40 - Fax : 01 41 09 92 10 - abonnements@lextenso.fr - Tarifs France 2022 : 632 € TTC (TVA 2,10 %).

Prix au numéro : 26,55 € TTC (TVA 2,10 %). Tarifs étudiants : nous consulter.

Annonces et Publicité : Tél. : 01 40 93 40 68 - Fax : 01 41 09 92 07 - benoit.favre@lextenso.fr - Tarifs : nous consulter.

Crédits : Dessin de couverture par Julie Le Cor.

Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi.

Le Defrénois peut désormais être cité de la façon suivante : DEF 23 nov. 2021, n° DEF204p8.

Le numéro de type DEF204p8 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Imprimé chez Dupliprint Mayenne - 733, rue Saint Léonard, 53101 Mayenne CEDEX
sur des papiers produits en Belgique (couverture, 0% de fibres recyclées)
et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées), issus de forêts gérées durablement ;
impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 132 g éq. CO₂
CPPAP n° 1122 T 79130 - ISSN : 2116-9578. Dépôt légal : à parution.



ACTUALITÉS P. 5

À LA UNE

DEF205i7 ■ Principales mesures de la loi de finances pour 2022

ACTES COURANTS - IMMOBILIER

DEF205i4 ■ Réforme des sûretés : publication de trois décrets d'application

ACTES COURANTS - IMMOBILIER

DEF205i3 ■ Logement à consommation énergétique excessive : mention à faire figurer sur les annonces immobilières

FISCAL

DEF205i5 ■ Taux du paiement fractionné ou différé pour 2022

PROFESSION

DEF205i6 ■ Fixation des tarifs des notaires pour les recueils de consentement et reconnaissance conjointe en matière de filiation

DOCTRINE P. 23

DEF204t3 ■ À propos du monopole du gérant pour représenter la société civile par *Étienne Casimir*

CHRONIQUES P. 28

DEF205c5 ■ Droit notarial des collectivités locales par *Christian Pisani*

VIE PRO P. 34

OFFRES ET DEMANDES P. 41

INDICES P. 44

La rédaction du *Deffrénois*
vous souhaite une très belle année 2022